

BANQUE UBS - LES CLONES FRAUDULEUX ONLINE-SWISSUBS.COM - ANALYST-UBSG.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le sites sites proposent d'effectuer du trading à Haute Fréquence. Ce produit a été utilisé puis abandonné par les escrocs. Nous sommes très surpris de le revoir dans une arnaque. En général, il est utilisé le trading qui est déjà plus dangereux pour les particuliers. Plus de 80 % des investisseurs ont subi des pertes. Avec les escrocs, la perte est assurée à 100 %.

Les sites internet

Le site analyst-ubsg.com

Il a été créé le 05/01/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/analyst-ubsg.com>

Le site online-swissubs.com

Il a été créé le 04/02/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/online-swissubs.com>

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 48 35 64 35

Le numéro 41 22 355 03 79

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Olivier CALVET

Les produits

Il est proposé d'investir dans le Trading Haute Fréquence. Ce produit très complexe n'est JAMAIS proposé aux particuliers.

Nous publions un extrait d'un mail. Aucun trader ne fera ces propositions avec du THF !!!

"Mandat de gestion UBS Standard – Avantages clés

- **Capital d'investissement** : A partir de 2.500 €
- **Rendement minimum garanti** : 1,25% net minimum par mois.
- **Durée du contrat** : 3 mois / 6 mois ou 12 mois, sans tacite reconduction automatique
- **Capital**: 100% sécurisé"

NDLR : Le gras a été mis par les escrocs.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU26 4080 0000 4702 8655

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom de la banque suisse UBS. Ce n'est pas la première fois. Jamais cette banque ne s'adressera aux particuliers français.

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/banque-ubs-les-clones-frauduleux-u-client-com-u-access-com-ub-france-info-u-credit-france-com-u-invest-org-ubs-wealthgestion-com/>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

